

# JOURNÉE D'ÉTUDE

## « À vélo en ville, pourquoi et comment ? »

Le vélo constitue un moyen de transport aussi écologique qu'économique, et bon pour la santé. La Ville de Maubeuge souhaite promouvoir et soutenir le développement des mobilités actives sur son territoire.

C'est pourquoi, elle co-organise avec le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables le 17 mai 2022, une journée d'échange entre collectivités autour des avantages à développer un système vélo sur un territoire et des différentes façon d'y parvenir. Entre mise en place d'une offre de services réservés au vélo et apaisement de la circulation, l'objectif de cette journée sera d'explorer les possibilités de développer le vélo comme mode de déplacement quotidien en ville.



## MATIN

9h30 : Accueil petit déjeuner

10h - 11h : **Soutenir le développement d'un système vélo sur son territoire**

- Accueil par le Maire et ouverture de la journée par Françoise Rossignol, présidente du CVCTM
- Mot de Dominique Delcroix sur les enjeux de la journée pour la Ville de Maubeuge
- Les mobilités actives et leurs avantages, notions de système vélo, culture vélo : intervention du CVCTM et de Frédéric Héran
- Intervention du CEREMA : « Comment rendre sa voirie cyclable ? »

11h - 11h15 : PAUSE

10h15-12h :

- Diagnostic local (ADUS)
- Présentation des démarches entreprises par la Ville de Maubeuge et ses partenaires, et de leurs objectifs : intervention de la Ville de Maubeuge et du SMTUS

12h-13h30 : DÉJEUNER prévu par la Ville

## APRÈS-MIDI

13h30 : Introduction des tables rondes par Xavier Desgain, 3<sup>e</sup> échevin de Charleroi

13h40-15h30 : **TABLES RONDES**

- 1 - Rendre possible les déplacements à vélo grâce à la ville apaisée et l'intermodalité avec les transports publics
- 2 - Location, aide à l'achat, apprentissage du vélo, stationnement vélo : l'utilité d'une offre de services vélo sur son territoire

15h30-16h : Conclusions et clôture de la journée

*Journée co-organisée par la Ville de Maubeuge  
et le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables  
Avec la participation de l'Association Droit au Vélo,  
du CEREMA, du SMTUS et de l'ADUS*